



SYNDICAT CGT de POINT P MBM

19 place St Sernin 31070 TOULOUSE Cedex 7

Courriel : contact@cgtpointpmbm.fr Site : www.cgtpointpmbm.fr

Emma 06 08 82 67 58 - Valérie 06 50 54 78 37 - Yannick 06 73 35 80 57

COMPARATIF CE ET CSE ELU EN AVRIL 2019

Activités, prestations et fonctionnement du CE avant avril 2019	Activités, prestations et fonctionnement du CSE actuel élu en avril 2019
Depuis 2017, Noël adultes - chèques kdo ou colis passés de 90€ à 100€	Noël adultes (carte kdo/internet ou colis 100€
Noël enfants moins de 12 ans - chèque kdo 30€	Noël enfants moins de 12 ans jusqu'en 2021 et moins de 14 ans en 2022 - chèque kdo 30€
Chèques vacances de 100€ pour les plus bas salaires jusqu'à 60€ pour les salaires de base supérieurs à 2500€ brut	Chèques vacances 100€ attribués sans critère social. Les plus hauts salaires ont eu un montant plus élevé.
De 2011 à mars 2019, chèque culture 20€ De 2017 à mars 2019 chèque culture ou coupon sport au choix 20€	Non reconduit par la majorité CFTC du CSE
En 2018, carte Intersport 75€	En 2019, carte Intersport de 100€. Rien en 2020. Carte Go Sport 60€ en 2021 et 2022.
Janvier 2018 : création d'un site internet « Couleur CE » avec une plateforme d'avantages « loisirs » et accès à de nombreuses offres : billetterie, vacances, voyages...	Poursuite du site initial jusqu'en 2021 puis passage sur site « Wedoogift » qui s'appelle maintenant Glady et qui comprend aussi billetterie, avantages et réductions.
Depuis 2010, billetterie cinéma, parcs de loisirs et d'attractions commandés par les salariés au CE ou par le site internet du CE	Billetterie cinéma, musées et parcs uniquement par internet sur Glady
Depuis 2011, locations de mobil-home dans de multiples camping, gérées par le CE en partenariat avec des prestataires de vacances, en plus du mobil home d'Itsas Mendi.	Location du mobil home d'Itsas Mendi et par le site internet Glady. Partenariat avec Campéole et Trigano en 2020.
En 2017 et 2018 : objets de communication (conférencier, stylo, agenda, clé USB, calculatrice, sacoche, porte-cartes, calendrier, porte-documents)	Supprimé et remplacé par du vin en 2020, sac à dos en 2021 et serviette de plage en 2022.
Réunion de commission du CE sur la journée.	Réunion de commission pendant 1 heure le matin ou la veille du CSE. Peu d'info et de débat.
Gestion du CE en intersyndicale, avec l'ensemble des membres du CE qui décidaient de la vie et des activités du CE. Bureau du CE composé d'élus CGT, FO et CFTC	Le bureau du CSE est uniquement CFTC et il gère seul le CSE. Il n'informe pas toujours le CSE de ses décisions ou communications.
Création d'un emploi d'assistante administrative du CSE depuis octobre 2010 jusqu'à juillet 2019	Licenciement de l'assistante du CSE par le secrétaire du CSE en juillet 2019, sans aucune information ni avis du CSE.

Où sont les « nouvelles prestations supplémentaires équitables et réactives » qu'aurait mis en place la majorité CFTC depuis 2019 ? Que sont devenues leurs « promesses » de 2019 ?

Pas de revalorisation des chèques kdo et colis de fin d'année. L'âge des enfants pour bénéficier de la prestation Noël est passé à moins de 14 ans... en fin 2022. Pas d'augmentation du montant des chèques vacances, sauf pour les plus hauts salaires. Pas de prime mariage ou retraite. Pas de participation à la licence sportive...

Pourtant, à la demande de tous les syndicats, le budget pour les Activités Sociales et Culturelles a augmenté et aurait pu financer de nouvelles prestations pour les salarié(e)s et leur famille.

En 2020, le budget ASC est passé de 0,7% à 0,764% de la masse salariale puis à 0,8% en 2022. En 2021 et 2022, nous avons obtenu des dotations exceptionnelles pour un total de 45 000€.

Pour 2023, l'accord NAO comprend également une dotation exceptionnelle de 25 000€.

Solde des comptes bancaires du CE au 24 avril 2019

Après commande des chèques vacances 2019.

Budget activités sociales et culturelles

Compte courant : 1 843,37€

Livret : 50 000,00€

Compte de réserves : 89 967,00€

Total ASC : 141 810,37€

Budget fonctionnement /AEP

Compte courant : 3 723,48€

Livret : 90 314,42€

Total Fonctionnement : 185 761,26€

Solde des comptes bancaires du CSE au 31 décembre 2022

Selon info donnée par le bureau du CSE. A ce solde s'ajoutent les subventions 2023

Budget activités sociales et culturelles

Compte courant : 80 537,00€

Livret : 31 058,00€

Compte de réserves : 87 833,00€ à juin 2022

Total ASC : 199 428,00€ provisoire dans
l'attente du montant exact des réserves ASC

Budget fonctionnement /AEP

Compte courant : 34 614,00€

Livret : 427,00€

Total Fonctionnement : 35 041,00€

PROPOSITIONS CGT POUR LES ASC DU PROCHAIN CSE

Vous le savez, les activités et prestations que le CSE peut vous offrir dépendent du budget qui lui est alloué. Selon les comptes 2022 envoyé par le bureau du CSE aux salariés (sans en avoir informé les élus du CSE), la dotation totale pour le budget ASC aurait été de 274 007€ pour un peu plus de 1000 salarié(e)s en 2022.

La délégation CGT proposera et agira au prochain CSE pour :

- Les chèques vacances : attribution d'une valeur revalorisée et modulée selon des critères sociaux et non discriminants tels que par exemple, salarié(e) avec enfants, nombre d'enfants, famille monoparentale...
- Noël adultes et enfants : revalorisation du montant attribué.
- Une carte cadeau multi enseignes à la place de Go Sport.
- Remettre en place les chèques culture pour favoriser l'accès aux loisirs, spectacles, lieux de patrimoine, parcs ...etc. et les coupons-sports pour soutenir la pratique d'un sport en finançant les licences, abonnements, adhésions à des clubs sportifs.
- Renouer des partenariats avec des prestataires de vacances pour vous permettre de profiter de séjours de qualité et au meilleur prix.

BILAN DES ACTIONS DE L'EQUIPE CGT

Chez Point P MBM, les actions et interventions de la CGT sont claires, fortes, loyales et transparentes. Elles visent à améliorer votre situation sociale et salariale mais aussi défendre et faire respecter vos droits.

Nous participons activement à toutes les réunions de négociations (salaires et rémunérations, temps de travail, frais professionnels, égalité professionnelle, qualité de vie au travail, intéressement).

Notre détermination et notre persévérance ont permis d'obtenir des avancées sociales pour le plus grand nombre de salarié(e)s :

- Revalorisations de salaire,
- Chèques déjeuner,
- Revalorisation des frais professionnels dont repas à 17€ et panier à 10,50€,
- Primes médailles du travail,
- Augmentation du budget ASC du CSE...

mais aussi l'embauche de femmes et la réduction des écarts salariaux, la revalorisation de la prime naissance/adoption, des jours de congés supplémentaires pour enfants malades, pour les séniors, les salariés RQTH...

Nous sommes toujours présents aux réunions du CSE en faisant remonter les sujets d'actualité (votre vécu au travail, vos besoins), en faisant respecter vos droits et votre dignité, en interpellant la direction sur ses choix de gestion...

Les autres avancées obtenues grâce à l'action concrète des délégué(e)s CGT :

- Notre action pour le respect de la convention collective sur le salaire des Techniciens Agents de Maîtrise au forfait jour a abouti à des régularisations de salaire pour une soixantaine de collègues avec rappel de salaire sur 3 ans en arrière.
- Paiement des heures de nuit pour les salariés des usines et centrales BPE.
- Paiement ou récupération des heures supplémentaires.
- Clarifier le décompte des congés payés. Crédit d'un jour de congé supplémentaire si prise de congé une semaine avec le samedi férié.
- Dotation supplémentaire de vêtements de travail pour les collègues de l'industrie.
- Respect de la convention collective sur le paiement à 100% du salaire net lors d'arrêt maladie.
- Traitement de cas particuliers (progresser vers un coefficient supérieur, versement de prime due, passage de magasinier vendeur à vendeur magasinier, défense des emplois ...
- Organisation d'un débrayage à l'usine de Carbonne avec les salariés pour la revalorisation de tous les salaires. Cela s'est traduit par des augmentations significatives pour la quasi-totalité du personnel.
- Réfection des locaux de travail (bâtiments, parcs) pour la sécurité et l'amélioration des conditions de travail.

Il n'y a aucune obligation d'avoir un syndicat qui a la majorité absolue (+ 50% des voix à l'élection du CSE) pour négocier et signer des accords. Et il vaut mieux une répartition des forces syndicales qui permettent de travailler ensemble plutôt qu'un syndicat qui décide seul.

Une CGT plus forte dans l'entreprise, pour toutes et tous ! POURQUOI PAS AVEC VOUS ?

Pourquoi se syndiquer CGT ?

- Pour être utile,
- Pour connaître et défendre mes droits et mes intérêts,
- Pour gagner de meilleures conditions salariales, sociales et de travail,
- Pour ne pas être isolé(e) face à la direction,
- Parce que l'union fait la force,
- Pour donner plus de poids et de force à la CGT de Point P Occitanie,
- Votre adhésion n'est pas connue de la direction.

Elections du CSE début avril 2023 Rejoignez-nous et construisons ensemble l'avenir.

La quasi-totalité des élu(e)s CGT actuels et de nouveaux candidats vont continuer à vous représenter et poursuivre leur travail dans l'intérêt des salariés, s'ils sont élus. Néanmoins, nos listes ne sont pas encore complètes. Notre objectif est d'avoir des candidats représentatifs de VOTRE DIVERSITE, des activités et du territoire de notre entreprise.

APPEL A CANDIDATURES CGT POUR L'ELECTION DU CSE

Vous voulez représenter vos collègues de Point P Occitanie, être à leur écoute avec comme objectif la défense de leurs droits et le progrès social ?

Vous voulez, au sein de l'entreprise, un dialogue social de qualité, constructif et dans le respect des valeurs de justice, d'égalité, d'humanité et de solidarité ?

Vous voulez vous investir autrement dans l'entreprise, faire entendre votre voix et vos propositions, faire évoluer les choses en toute indépendance de la direction ?

Vous voulez une CGT plus représentative et plus forte, vous voulez un CSE plus diversifié, plus actif et avec des élus qui travaillent plus collectivement ?

C'est non seulement possible, mais c'est aussi nécessaire !

**Soyez candidat(e) sur les listes CGT, soyez actrice ou acteur,
à l'initiative de propositions dans l'intérêt de toutes et tous.**

Nous devons finaliser nos listes de candidats le 8 mars pour pouvoir les déposer au plus tard le jeudi 9 mars à 12h. Après, ce sera trop tard !

Il reste une semaine pour en parler ensemble. Prenez contact avec un des représentants CGT :

Jean Luc AURENSAN : 06 85 82 22 16

Yannick DURAN : 06 73 35 80 57

Théo COURRIERE : 06 31 92 65 23

Valérie TRONCIN : 06 50 54 78 37

Emma DEMENITROUX : 06 08 82 67 58